



GUIDE DU DECONFINEMENT MAI 2020

LES PRINCIPES DE LA REPRISE POUR MAI 2020

- **Notre priorité est votre sécurité.**
- Afin d'assurer un niveau maximum de sécurité, le CIDJ met en place plusieurs mesures :
 1. Poursuite du **télétravail généralisé** jusqu'à fin mai (cf principes énoncés dans la note du 28 avril)
 2. Lorsque la présence dans nos bureaux est nécessaire :
 - **Limitation des risques d'affluence**
 - Respect **des flux de circulation**
 - Respect des règles de **distanciation physique**
 3. Lorsque l'ensemble de ces mesures ne peut pas être mis en place, des mesures de protection individuelle telles que le **port du masque** seront prises.

Une recommandation majeure : avant de vous déplacer, contrôlez votre température, et ne quittez pas votre domicile si elle est supérieure à 38 degrés, ou si vous ressentez d'autres symptômes (toux, forte fatigue, etc.). Dans ces cas-là, contactez votre médecin traitant.



EQUIPEMENTS & PROTECTIONS



EQUIPEMENTS DE PROTECTION

Le CIDJ s'est doté des équipements de protection suivants :

o Gel hydroalcoolique :

- Mise en place de **distributeurs** à l'entrée du 91 quai Branly, dans le hall, salles de réunion et à votre disposition dans les bureaux

o Masques chirurgicaux :

- Le port du **masque est obligatoire quand la distance de sécurité de 1,5 mètres n'est pas possible.**

o Gants :

- Un stock est disponible aux Services Généraux (Fabrice Myszkowski)

A noter que le gouvernement ne recommande pas l'utilisation de gants, qui pourraient donner un faux sentiment de protection.

o Accueil du public au 101 quai Branly : (cf. slide 11)



MESURES DE PREVENTION SANITAIRE

DES GESTES SIMPLES AU QUOTIDIEN, POUR LES PASSAGES AU BUREAU À COMPTER DU 14 MAI

1. Prévenez **systématiquement** votre manager et Marie-Joëlle Dufrenot **la veille** de votre passage dans les bureaux ainsi que les horaires (pour nous permettre de contrôler l'affluence).
2. Toujours **la veille, prévenez** les responsables désignés **en cas de besoin de matériel spécifique** .
3. **Dès votre arrivée, signalez** vous à l'accueil (physiquement ou par téléphone), en indiquant le temps estimé de passage. Signalez de la même façon vos sorties.
4. Respectez les gestes barrières, cf page 7
5. **Plans de circulation : respectez les balisages au sol** et les sens de circulation prévus. En cas d'alerte incendie, les circuits d'évacuation prévalent.
6. Privilégiez **l'usage des escaliers** plutôt que l'ascenseur (tout en restant bien prudents !)
7. Si vous choisissez **l'ascenseur** , prenez **le seul** dans la mesure du possible.
8. Port du **masque obligatoire** dès lors que la distance de **1,5 mètres** ne peut pas être respectée.

LES GESTES BARRIERES – LAVAGE DE MAINS

GESTES BARRIERES

COVID-19

**FACE AU CORONAVIRUS :
POUR SE PROTÉGER
ET PROTÉGER LES AUTRES**

-  **Se laver très régulièrement les mains**
-  **Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**
-  **Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
-  **Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  **0 800 130 000**
(appel gratuit)

LAVAGE DE MAINS

COVID-19

**ALERTE CORONAVIRUS
COMMENT SE LAVER LES MAINS ?**

 **30**
secondes

Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.

-  Frottez-vous les mains, paume contre paume
-  Lavez le dos des mains
-  Lavez entre les doigts
-  Frottez le dessus des doigts
-  Lavez les pouces
-  Lavez aussi le bout des doigts et les ongles
-  Séchez-vous les mains avec une serviette propre ou à l'air libre

Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro alcoolique.

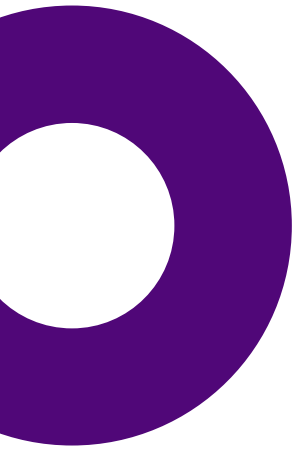
 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  **0 800 130 000**
(appel gratuit)



QUE FAIRE EN PRÉSENCE D'UNE PERSONNE MALADE?

- ❑ En présence d'une personne symptomatique, la prise en charge repose sur :
 - **l'isolement**
 - **la protection**
 - **la recherche de signes de gravité.**

1. **Isolez** la personne dans une pièce dédiée (bureau de la Présidente - 305).
2. **Equipez** la et équipez toute personne amenée à communiquer avec elle de masques.
1. **En l'absence de signe de gravité**, demandez à la personne de contacter son médecin traitant :
 - ❑ **Si confirmation d'absence de signes de gravité** → organisez le retour à domicile en évitant les transports en commun.
 - ❑ **En cas de signe de gravité** → appelez le 15.
4. **Après le départ** ou la prise en charge de la personne, contactez la DRHAF ou la direction Administration pour organiser le nettoyage des zones potentiellement contaminées.
4. **Si le cas Covid est confirmé**, l'identification et la prise en charge se fera en fonction des directives gouvernementales.



BUREAUX ET HALL NOUVEAUX USAGES



BUREAUX : nouveaux usages

- Dans le cadre d'espaces **partagés**, évitez les situations de face à face et conservez la **distance de sécurité** (1,5 mètres).
- Privilégiez le clean **desk** en fin de journée pour faciliter le ménage.
- Laissez au maximum **les portes ouvertes** (sauf si portes coupe-feux) pour éviter les contacts des mains avec les surfaces (poignées, etc.).
- Nous vous invitons à **aérer régulièrement** (toutes les 3 heures) les espaces de travail, pendant 15 minutes.
- Certains espaces communs **peuvent être fermés** pour permettre **la gestion des circulations**.
- L'accès aux lieux communs de type **distributeurs de boisson** sera canalisé (marquage au sol, ruban, plots, barrières, etc.).
- Certaines directions pourront être amenées à recevoir des collaborateurs. Pour éviter tout risque de file d'attente dans les couloirs ou des lieux exigus, **la prise de rendez-vous sera priorisée**.
- Un affichage vous aidera à suivre l'ensemble de ces consignes.

HALL : Nouveaux usages

- **Le hall** sera réaménagé afin de respecter les gestes barrières : marquage et circulation fléchée au sol afin d'éviter le croisement des public.
- Un **affichage** aidera à suivre l'ensemble des consignes.
- **Certains espaces du hall pourront être fermés**, la documentation papier ne doit pas être utilisée.
- Seront à **disposition des salariés** (gants, masques, gel hydroalcoolique) et des **publics** (masques, gel hydroalcoolique).
- La borne d'accueil sera équipée de **vitres plexiglass**
- **Toute personne** entrant dans le hall doit être équipée d'un masque et doit se laver les mains avec le gel hydroalcoolique.
- Autorisez un maximum de **10 personnes** en simultané.
- Le public doit respecter les **règles de distanciation** sociale (minimum 1,50 mètre entre les personnes).
- Ne pas **échanger de matériel ou d'objets** (ou les nettoyer ensuite).
- Tout salarié doit porter un **masque et pour les personnes en contact avec du public, qui le souhaiteraient, une visière anti-projections** s'il ne peut respecter les règles de distanciation.
- Seulement quelques ordinateurs seront à disposition du public. Ils doivent être nettoyés à l'aide de **lingettes** après chaque passage.

NETTOYAGE

Focus sur les mesures de nettoyage

- ✓ Un **ménage complet** a été opéré avant **la réouverture des locaux**.
- ✓ Un **nettoyage quotidien** sera opéré avec des produits adaptés.
- ✓ Les surfaces, type rampes d'escalier, boutons d'ascenseur, poignées de porte, seront régulièrement désinfectées **2 fois par jour**.
- ✓ Vous pourrez procéder plusieurs fois par jour **à la désinfection d'objets** régulièrement touchés, à l'aide de lingettes mis à disposition.

INFORMATION

- Pour information, des services d'écoute sont à votre disposition, vous trouverez ci-dessous les coordonnées de ces organismes.

ORGANISMES	N° TEL (APPELS NON SURTAXES/ HORAIRE)
Cellule nationale de soutien psychologique COVID-19 Aide pour la population française en détresse psychologique pendant l'épidémie et le confinement (Ministère de la santé)	0 800 130 000 (7j/7 24h/24)
SOS Confinement (Samu social international) Pour toute personne inquiète ou angoissée souhaitant être informée et apaisée	09 72 39 40 50 (7j/7 24h/24)
Croix-Rouge écoute Service de soutien par téléphone (solitude, dépression, violence, addictions...)	0 800 858 858 (7j/7 24h/24)
Cellule d'écoute en Ile-de-France destinée aux personnes en situation d'handicap par l'AGEFIPH	le Numéro gratuit : 0800 11 10 09 Joignable de 9h à 22h du lundi au dimanche
En complément, une liste de service d'écoute téléphonique (les appels téléphoniques ne sont pas surtaxés). http://www.psycom.org/Actualites/Lignes-d-ecoute-et-de-soutien-actives-pendant-l-epidemie-de-Covid-19	

Autre contact utile

CENTRE MEDICAL	ADRESSE	DOCTEUR	TEL SECRETARIAT / MAIL
ACMS	25, rue Ginoux – 75015 PARIS	FrancoiseL'HERMITE	01 45 78 04 02 Acms-st-charles@acms.asso.fr



**Tout au long de la journée,
je respecte les gestes barrières
et les mesures sanitaires.**

**En me protégeant, je protège
les autres.**

